

FICHE TECHNIQUE – Maison du Centenaire

ADRESSE

977, rue Cherrier, L'Île-Bizard (Québec)

NOM USUEL/CONSTRUCTION

Maison du Centenaire (1790)

USAGE D'ORIGINE

Maison de ferme

USAGE ACTUEL

Club de motoneige de l'île Bizard

ARCHITECTE/ENTREPRENEUR/CONSTRUCTEUR

Constructeur : Jean-Baptiste Proulx dit Clément

CADASTRE ANCIEN ET RÉNOVÉ/VALEUR FONCIÈRE

Terrier de 1807 : n° 6

Cadastre de 1874 : n° 12-1

Lot actuel : n° 4589423

Valeur foncière : terrain : 221 000 \$; bâtiment : 119 000 \$; Immeuble : 340 000 (rôle 2014-2016)

SUPERFICIE DU LOT/ZONAGE : 5 000 m² – Zone agricole en entier

SUPERFICIE DU BÂTIMENT :

STATUT

Citation monument historique 2001 par la Ville-de-l'Île-Bizard.

Plaque du millénaire installée près de la maison par la Ville-de-L'Île-Bizard en 2001.

PROPRIÉTAIRES ACTUELS

Centre auto neige île Bizard Inc.

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

TYPE

Petite maison de "colonisation" c'est à dire une maison d'établissement rural qui se conforme aux fonctions auxquelles on la destine. Sa charpente en pièce sur pièce est revêtue de planches de bois posées à clin.

TOIT ET OUVERTURES

Le toit est à deux versants légèrement retroussés. Construite en 1790, elle conserve sa charpente d'origine et des fenêtres à battants à petits carreaux. Son avant-toit formant galerie, les ouvertures plus petites de l'étage et les aisseliers en bois découpé indiquent qu'elle a subi des modifications au début du XIX^e siècle. Le rez-de-chaussée est surmonté d'un grenier d'où l'on peut voir la charpente assemblée à l'aide de chevilles. Il y a symétrie des ouvertures.

REVÊTEMENT

La maison est revêtue de bois.

CARACTÉRISTIQUES

La maison de colonisation n'adopte aucun style en particulier; cependant, elle est typique des débuts d'occupation des terres dans tous les villages du Québec.

VALEURS

Valeur d'ancienneté : maison construite en 1790.

Valeur historique et architecturale: la plus ancienne des maisons actuelles de l'île Bizard. Modèle de maison en pièce sur pièce de la fin du XVIII^e siècle. Maison ancestrale d'une branche importante de la famille Proulx dit Clément (1768-1844) pendant quatre générations, de 1790 à 1940.

Plaque de la Société découverte et sauvegarde du patrimoine de l'Ouest-de-l'île, posée en 2006.

Valeur contextuelle: au bord de la rue Cherrier, très fréquentée par les automobilistes, les cyclistes et les coureurs pédestres.

Partie des parcours riverains de la Ville de Montréal : voir la carte et la description pour l'île Bizard :
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99747602&_dad=portal&_schema=PORTAL
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99655588&_dad=portal&_schema=PORTAL

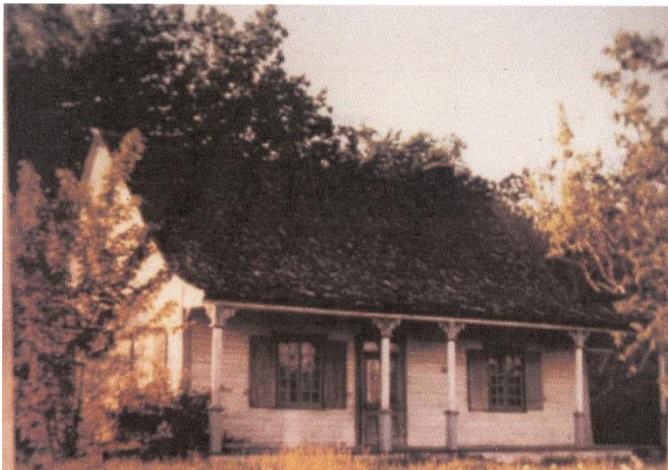
État de conservation et intégrité : bien conservée.



Famille Proulx devant leur maison.
Auteur inconnu, vers 1910.



Maison du Centenaire lors de son inauguration
après rénovation par la Chambre de commerce de
l'île Bizard. Auteur inconnu, 1967.

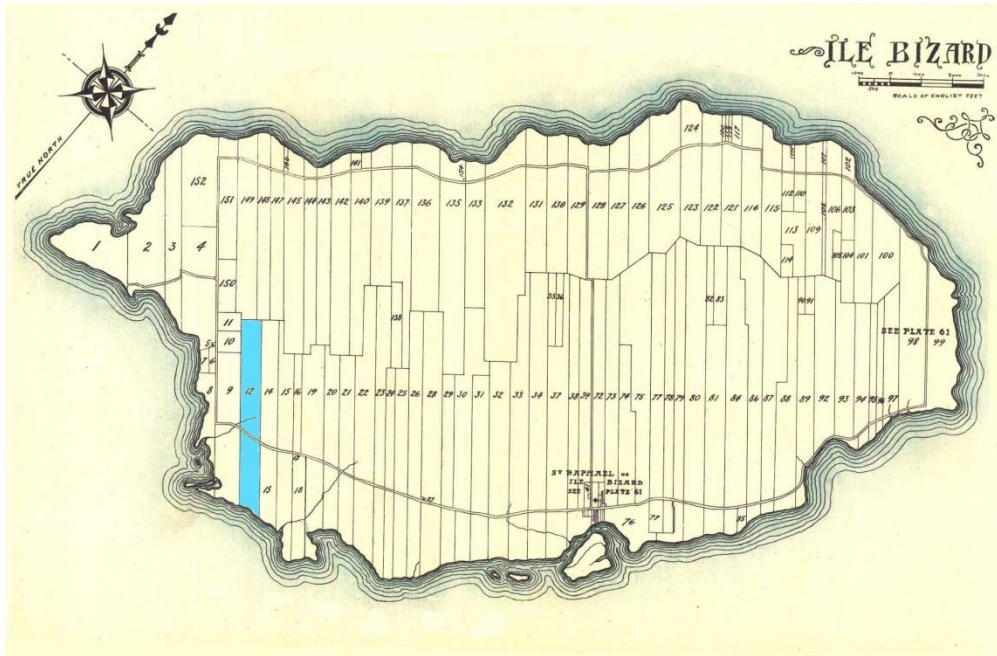


Maison du Centenaire vers 1970.
Auteur inconnu.



Maison du Centenaire.
Photo Anne Colette, 2007.

PLAN DU LOT N° 12 DANS LE CADASTRE DE 1874



INFORMATIONS HISTORIQUES

Jean-Baptiste Proulx dit Clément (1761-1794) construit la maison en 1790 au bord de la rivière des Prairies sur la terre n° 6 du terrier de Pierre Foretier. En 1794, Jean-Baptiste Proulx décède en laissant six enfants à la charge de sa femme, Marie-Eugénie Daoust, qui se remarie avec Joseph-Amable Brunet deux ans plus tard. **En 1802, le nouveau couple échange sa terre contre celle d'Antoine Proulx dit Clément**, frère de Jean-Baptiste. En 1810, Antoine Proulx démonte la maison pièce par pièce pour la reconstruire de l'autre côté du chemin, plus loin de la rivière sujette aux débordements printaniers. C'est alors que la toiture aurait été munie d'un larmier incurvé qui se prolonge au-dessus de la galerie. Quatre générations de Proulx habiteront dans cette petite maison jusqu'au dernier de la lignée, Joseph-Avila Proulx (1889-1981), maire de la municipalité de 1937 à 1949. En 1940, celui-ci décide de déménager la maison sur son emplacement actuel afin de se construire une maison plus moderne.

En 1967, à l'occasion de centenaire de la confédération du Canada, la Chambre de commerce de l'île Bizard obtient une subvention fédérale pour rénover la bâtisse, alors inhabitée, et y organiser une exposition d'antiquités. Le consul général de Suisse préside la cérémonie d'inauguration, en hommage au premier seigneur de l'île, le Suisse Jacques Bizard (1642-1692). Le bâtiment est alors baptisé *Maison du Centenaire*, nom qu'il conserve malgré le fait qu'il soit plus que bicentenaire. En 1998, la maison devient la propriété du club auto neige de l'île Bizard, qui l'occupait déjà depuis une vingtaine d'années.

CHRONOLOGIE D'OCCUPATION

1728 – **Concession d'un fief de 10 arpents de front sur toute la largeur de l'île par Louise Bizard, épouse de Charles Renaud-Dubuisson à Marie-Louise Renaud-Dubuisson**, qui épouse, en 1732, Charles-Henri-Joseph de Tonty de Liette, militaire mort en 1749. Notaire Joseph Charles Rimbault, 1728-05-09.

1762 – **Concession par M^{me} Tonty [Marie-Louise Renaud-Dubuisson] à Louis Boileau**, 3 x 20 arpents, Livre terrier de Pierre Foretier, 1807, terre n° 6, notaire Pierre Panet, 1762-07-20.

1752 – **Vente par Louis Boileau à Jean Lahaye**. Terre de 3 x 20 arpents du côté de Sainte-Geneviève. Notaire F. Simonnet, 1762-11-12.

1765 – Recensement de la paroisse de Sainte-Geneviève (incluant l'île Bizard) : Jean Lahaye vivait seul et n'avait pas encore de maison, mais il possédait une terre de 60 arpents dont huit étaient ensemencés. Il avait un cheval.

1770 – **Le fief de Tonty est abandonné à Pierre Guy en 1770.**

1771 – **Vente par Jean Lahaye, habitant de la côte Saint-Rémy dite des Sources, à François Rouleau et Amable Cardinal.** Terre sur le fief de Pierre Guy, de 3 x 20 arpents, côté sud de l'île Bizard. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1771-03-18.

1773 - **Vente par François Rouleau, habitant de Sainte-Geneviève, à Joseph Brazeau,** fils de Paul Brazeau de Sainte-Geneviève. Terre de 3 x 20 arpents, tenant devant à la rivière des Prairies. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1773-06-07.

1779 – **Vente par Paul Brazeau à Simon Brazeau.** Notaire Louis-Joseph Soupras, 1779-10-26.

1781 – Aveu et dénombrement de Pierre Foretier : au nom de Joseph Paul Brazeau fils, terre de 3 x 20 arpents, 60 arpents en superficie, dont 9 en culture et 51 en bois debout, avec une maison et une grange. Frederic Haldimand, gouverneur général de la province de Québec, 1781-07-02.

1783 – **Vente par Simon Brazeau de l'île Bizard à Jean Sarrazin, habitant la Côte-des-Neiges :** terre de 3 x 20 arpents, tenant à la rivière des Prairies. Le vendeur se réserve la jouissance des bâtiments jusqu'au 1^{er} mars 1784.

1789 – Concession par Pierre Foretier à Jean Sarrazin de la continuation de 3 x 9 arpents. Notaires Pierre Gauthier et François Papineau, 1789-11-31.

1790 – **Vente par Jean Sarrazin à Jean-Baptiste Proulx dit Clément, demeurant dans l'île Bizard,** terre de 3 x 29 arpents, du côté de la rivière des Prairies.

1790 - **Jean-Baptiste Proulx et Marie-Eugénie Daoust construisent la maison qui deviendra la Maison du Centenaire, mais du côté sud du chemin.**

1793 – Contrat de mariage entre Antoine Proulx dit Clément et Marguerite Brunet, comportant donation par Jean-Baptiste Proulx à son fils de la terre n° 78, du côté nord de l'île. Notaire Louis Thibaudault, 1793-10-02.

1794 – Sépulture de Jean-Baptiste Proulx dit Clément à Sainte-Geneviève.

1796 – **Mariage en secondes noces de Marie-Eugénie Daoust avec Joseph-Amable Brunet.** La propriété est divisée par moitié, l'une revenant aux enfants mineurs de Jean-Baptiste Proulx et l'autre moitié à Marie-Eugénie Daoust.

1802 – Partage de la succession par criée à la porte de l'église de Sainte-Geneviève. Un lopin de 1 ½ x 29 arpents est adjugé à Joseph-Amable Brunet. Notaire Louis Thibaudeau, 1802-10-18.

1802 – **Échange et permutation entre Joseph-Amable Brunet et Marie-Eugénie Daoust,** veuve de Jean-Baptiste Proulx, et Antoine Proulx dit Clément [frère de Jean-Baptiste] et Marguerite Brunet. **Contre la terre n° 78 du côté nord de l'île, Antoine Proulx obtient la terre n° 6, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments.** Notaire Louis Thibaudeau, 1802-12-29.

1803 – **Concession par Pierre Foretier à Antoine Proulx dit Clément d'une terre de 3 x 9 arpents, entre la terre n° 78 de Joseph-Amable Brunet et celle de 3 x 29 appartenant à Antoine Proulx.** Notaire Thomas Baron, 1803-03-07.

1807 – Extrait du livre terrier de Pierre Foretier : « Antoine Clément Proulx possède cette terre qui contient 3 arpents de front sur 38 arpents de profondeur, ce qui fait 114 arpents en superficie. »

1810 – Témoignage de Joseph-Avila Proulx, arrière-petit-fils d'Antoine Proulx dit Clément, en 1974 : Antoine Proulx démonta complètement la maison qui se trouvait au sud du chemin, à l'orée du bois, et la reconstruisit pièce par pièce au nord du chemin, sur l'emplacement de la maison actuelle portant le numéro 985.

1812-1824 - Antoine Proulx dit Clément est nommé enseigne d'une compagnie de milice, division de Pointe-Claire, district de Montréal, le 1812-07-21, lieutenant dans la milice de Saint-Geneviève, division de Pointe-Claire, le 1812-10-09, pour ensuite être nommé officier dans la division de la milice de Pointe-Claire, le 1824-06-27.

1825 - Recensement gouvernemental : famille d'Antoine Proulx : 6 personnes dont 3 hommes, 2 femmes et 1 enfant de moins de 14 ans.

1831 - Recensement gouvernemental : famille d'Antoine [Proulx dit] Clément de 9 personnes. Terres occupées : 114 arpents, terres cultivées, 100 arpents. Production : 340 minots de blé, 72 minots de pois, 200 minots d'avoine, 80 minots de patates. Bétail : 28 bêtes à cornes, 6 chevaux, 40 moutons, 12 cochons.

1835 – Donation par Antoine Proulx dit Clément à son fils Félix Proulx dit Clément d'une terre de 3 x 38 arpents, avec une maison, une grange et d'autres bâtiments. Les donateurs se réservent deux chambres dans la maison et un carré de terre du jardin. Ils donnent aussi le matériel agricole, les animaux, du mobilier et de la vaisselle. Notaire François-Hyacinthe Brunet n° 5189, 1835-01-24.

1837 – Contrat de mariage entre Félix Proulx dit Clément et Anastasie Lamagdeleine dite Ladouceur. Les biens du futur époux comprennent une terre de 3 x 38 arpents, avec maison, grange et autres bâtiments. Notaire C. A. Berthelot, n° 1048, 1837-01-30.

1844 - Recensement paroissial : famille de Félix Proulx, 33 ans, cultivateur, et Anastasie Ladouceur, 28 ans : Marie Proulx, 6 ans; Philomène Proulx, 5 ans; Marguerite Proulx, 3 ans. Joseph Robert (serviteur), 15 ans. Marguerite Brunet (veuve d'Antoine Proulx), 71 ans. Famille de François-Xavier Proulx, 26 ans, cultivateur, et Adélaïde Lauzon, 22 ans : Adélaïde, 2 ans; Marie Oxille, 2 mois.

1851 – Recensement gouvernemental : maison en pièces d'un étage logeant 1 famille, 10 personnes dans la famille : Félix Proulx, 40 ans, Anastasie Ladouceur, 36 ans : Marie Proulx, 13 ans, Philomène Proulx, 12 ans, Marguerite Proulx, 10 ans, Émilie Proulx, 6 ans, Marie-Brazelle Proulx, 3 ans, Alphonsine Proulx, 2 ans. Julien Paquin, 20 ans, engagé. Marguerite Brunet (veuve d'Antoine Proulx), rentière, 76 ans. Maison en pièces. Terres occupées, 114 arpents, dont 106 arpents cultivés, 43 arpents en pâturage et 8 arpents en bois debout; 1 jardin. Production : 100 minots de blé, 14 minots d'orge, 15 minots de pois, 250 minots d'avoine, 18 minots de sarrasin, 50 minots de blé d'inde, 200 minots de patates, 1 200 bottes de foin, 100 livres de tabac, 40 livres de laine, 56 verges d'étoffe foulée, 1 baril de lard. Bétail : 1 vache laitière, 1 veau ou génisse, 2 chevaux, 6 moutons, 3 cochons.

1851 – Recensement paroissial : Félix Clément, 40 ans et Anastasie Ladouceur, 35 ans; enfants : Marie, 13 ans; Philomène, 12 ans; Marguerite, 10 ans; Émilie, 6 ans; Brazelle, 3 ans; Alphonse, 16 mois. Marguerite Brunet, 76 ans.

1857 - Cadastre abrégé de la seigneurie : Terre n° 6 : Félix Proulx, 90 arpents de superficie.

1861 - Recensement gouvernemental : Félix Clément, Anastasie Ladouceur : famille de 11 personnes, habitant une maison de bois.

1871 - Recensement gouvernemental : Proulx Félix, 61 ans; Anastasie Ladouceur, 55 ans : Alphonse, 20 ans; Félix, 17 ans; Xavier, 14 ans; Marie, 33 ans; Marguerite, 28 ans; Emilie, 25 ans.

1874 – Livre de renvoi du cadastre officiel : lot n° 12 appartenant à Félix (Proulx dit) Clément
« Borné en front vers le sud-est par la rivière des Prairies, en profondeur vers le nord-ouest par les lots n° 148 et 149, d'un côté au sud-ouest par les lots n° 9, 10, 11, 150 et 148, étant de forme irrégulière, contenant en superficie 111 arpents.».

1885 - Donation par Félix Proulx et Anastasie Ladouceur dite Lamagdeleine, son épouse, à Félix Proulx dit Clément, leur fils, d'un lot de terre n° 12, d'une superficie de 114 arpents, borné devant par la rivière des Prairies, avec deux maisons, une grange et d'autres bâtiments, plus le matériel agricole, les animaux et du mobilier. Les donateurs se réservent, leur vie durant, trois appartements au sud-ouest de la maison, ainsi que diverses meubles et ameublement pour leurs filles Marie, Marguerite, Céline, Joséphine et Adelneige, tant qu'elles habiteront dans la maison. Notaire Godefroy Boileau, 1885-04-13.
Enregistrement n° 17 973 Hochelaga-Jacques-Cartier.

1887 – Recensement paroissial : famille de Félix [Proulx dit] Clément, 75 ans, cultivateur, et Anastasie Ladouceur, 70 ans, Marie, 48 ans, Marguerite, 45 ans, Félix, 32 ans, Céline, 30 ans, François-Xavier, 28 ans, Joséphine, 25 ans, Adelneige, 22 ans.

1901 - Recensement gouvernemental : famille de Félix Proulx, 47 ans, cultivateur.
Sœurs de Félix : Marie, 63 ans; Marguerite, 58 ans; Céline, 45 ans; Joséphine, 38 ans; Adelneige, 36 ans.
Frère de Félix : François-Xavier, 43 ans, rentier, veuf d'Adéla Théoret, et son fils, Avila, 11 ans.
Maison de 4 chambres logeant une famille. Terre de 114 acres; 5 dépendances.

1907 - Recensement paroissial : famille de Félix Proulx, 54 ans [célibataire], François-Xavier, veuf, 49 ans, Avila (fils de François-Xavier), 18 ans, Marguerite, 68 ans, Céline, 61 ans, Joséphine, 44 ans, Adelneige, 42 ans.

1911 - Recensement gouvernemental : Félix Proulx, 58 ans; ses sœurs, Marguerite, 68 ans, Céline, 55 ans, Joséphine, 50 ans, Adelneige, 47 ans; son frère, F.-Xavier Proulx, 53 ans, avec son fils, Avila, 21 ans.

1912 – Testament de Félix Proulx, léguant à son neveu Joseph-Avila Proulx tous les biens meubles et immeubles qu'il possédera à sa mort, avec les obligations contenues dans l'acte de 1885-04-13 ci-dessus. Notaire A. Z. Libersan n° 1197, 1912-09-16. Enregistrement n° 241 424 Hochelaga-Jacques Cartier.

1917-1918 - Recensement paroissial : famille de Félix Proulx, 63 ans, [François-] Xavier, 59 ans; Marguerite, 75 ans; Céline, 61 ans; Joséphine, 56 ans; Adelneige, 53 ans; Avila [neveu], 27 ans.

1917 – Donation par Félix Proulx dit Clément à son neveu, Joseph-Avila Proulx dit Clément, d'un lopin faisant partie du lot n° 12 de 3 x 10 arpents, avec une maison. Le donateur reste propriétaire du résidu du lot n° 12. Le donataire est tenu aux obligations précisées dans l'acte de 1885-94013 vis-à-vis de ses tantes : Marguerite, Céline, Joséphine et Adelneige Proulx dit Clément.

1920 – Enregistrement n° 348117, 393424 et 1929 241424

Donation à Joseph-Avila Proulx, testament de Félix Proulx.

Lorsque Joseph-Avila Proulx devint conseiller municipal, en 1920, ses oncles et tantes (fils et filles de Félix) lui firent don d'une partie de la terre n° 12 afin de régulariser la situation et de le rendre apte à siéger au conseil. En 1929, à la mort de Félix Proulx, son oncle, il hérita du reste de cette terre.

1922 - Recensement paroissial : Félix Proulx, 67 ans; [François-] Xavier, 63 ans; Céline, 65 ans; Joséphine, 59 ans; Adelneige, 57 ans, Avila, 31 ans.

1940 - Lorsque Joseph-Avila Proulx voulut faire construire sa nouvelle maison, au n° 985, il refusa de démolir l'ancienne et la fit transporter sur son site actuel (propos recueillis de Joseph-Avila Proulx en 1974).

1958 – **Vente de Joseph-Avila Proulx à Alfred Bandi : la partie nord-ouest du lot n° 12, de 2 616 765 pieds carrés, avec bâtisse.** Une partie du lot est réservée par le vendeur.

Notaire J. Armand Dugas n° 12 753, 1958-07-30. Enregistrement n° 1 353 060 Montréal.

1967 – Rénovation de la maison par la Chambre de commerce de l'île Bizard grâce à une subvention fédérale à l'occasion du centenaire de la Confédération. Inauguration par le consul général de Suisse, en l'honneur de Jacques Bizard. Exposition d'antiquités.

1972 – Testament de Joseph-Avila Proulx en faveur de Lucille et Annette Boileau pour le reste des biens qu'il possédera à sa mort. (La maison du Centenaire appartient à Alfred Bandi). Notaire J. Armand Dugas, 1972-09-14. . Enregistrement n° 3 253 858 Montréal.

1974 – **Vente par Alfred Bandi à Fernand Poirier d'un emplacement faisant partie du lot n° 12 de 1 109 314 pieds carrés.** Notaire Pierre Filion, 1974-07-05. Enregistrement n° 2 536 673 Montréal.

1974 – **Vente par Fernand Poirier à Campeau Corporation d'un emplacement** du lot n° 12 de 1 109 314 pieds carrés. Notaire Pierre Filion, 1974-08-13. Enregistrement n° 2 583 756 Montréal.

1982 – Décès de Joseph-Avila Proulx.

1984 – Extrait du procès-verbal du conseil municipal de l'île Bizard, 1984-09-10 :

« Attendu que Campeau Corporation a offert de céder sans aucune garantie à la Municipalité de St-Raphaël de l'île-Bizard un bâtiment appelé « Maison du centenaire », située sur une partie du lot n° 12, [...] il est résolu que la notaire Michèle Dubreuil soit autorisée à préparer l'acte notarié et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le dit acte au nom de la Corporation. Il est entendu que la Municipalité paiera un loyer annuel de 1,00 \$.»

1984 – **Vente par Campeau Corporation à Bernard Moro** : emplacement ayant front sur le chemin Cherrier partie du lot n° 9, avec une partie du lot n° 12 d'une superficie de 1 109 314 pieds carrés, dont il faut distraire un terrain de 61,45 mètres carrés. Avec toutes les bâtisses y érigées, sauf la « Maison du centenaire ». Notaire Nathalie Plante n° 500, 1984-11-08. Enregistrement n° 3 530 661 Montréal.

1995- **Cession de droit de propriété de Bernard Moro à Jocelyne Patry** [sœur du Dr Bernard Patry] : partie du lot n° 12 d'une superficie de 1 108 653 pieds carrés, soit 30,126 arpents carrés. Notaire Nathalie Plante n° 5050, 1995-04-24. Enregistrement n° 4 775 224 Montréal.

1998 – **Vente par Jocelyne Patry au Centre auto neige île Bizard Inc.** de la subdivision 12-1 avec la maison portant le n° 977, rue Cherrier, Notaire Norman Levy, 1998-01-14. Enregistrement n° 4 984 409 Montréal.

Version 2016-08 EL-FC